

**PROCES-VERBAL N°03/25**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025 A 20H00**

Présents : GINDRE D, BUSSIERE P. VACELET J., FRATER P. VERDENET P., RICHARD M.C., GIET S., CERIGNAT N., MELET J., DRUET M..

Excusés : MIGER G., CHEVALIER M., PAILLARD A., JACOTEY F.

Secrétaire séance : VERDENET P.

Prochain conseil municipal : lundi 02 juin 2025

**ORDRE DU JOUR**

**I] APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 24 FEVRIER 2025** : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**II] COMPTE-RENDUS DE DELEGATIONS** :

Monsieur le Maire :

- Conférence des maires du 13 mars 2025 : Schéma directeur cyclable et point sur les travaux en cours sur le territoire du Grand Dole
- Conseil communautaire du 20 mars 2025 : Nouveau schéma directeur cyclable 2025-2032 ; Fonds de concours ; instauration d'un nouveau périmètre de Droit de Préemption Urbain ; soutien aux associations ; soutien au projet de méthanisation porté par ENGIE Bioz à Saint-Aubin
- Commission aménagement, urbanisme le 25 février 2025 : Joelle MELET : Examen des conséquences d'annulation du PLUi
- Assemblée générale du syndicat des eaux : Patrice VERDENET : Validation compte de gestion et compte administratif 2024. Présentation budget 2025. Les travaux prévus en 2024 ont tous été réalisés. Programmation des travaux 2025 dont déjà réalisés à Villette, Foucherans, Sampans, Monnières et Menotey avec château d'eau reconditionné. A venir Nevy les Dole. PGSSE : Etude des réseaux à fournir à l'Etat des captages pour 2027 et des réseaux pour 2029
- Le choix du bureau d'études est délégué par l'assemblée au bureau du syndicat. Statuts modifiés : Les statuts, modifiés par l'AG précédente n'ont pas été encore validés par les services du Grand Dole, la décision étant caduque, les statuts ont été de nouveau inscrits à l'AG pour validation.
- Commission enfance jeunesse du 12 mars 2025 : Jocelyne VACELET : Bilan des activités des différents ALSH et secteurs jeunes. Il apparaît des besoins spécifiques pour les enfants à particularités. Pour Brevans, mise en place de deux services pour les 45 enfants inscrits pour la restauration scolaire. Modernisation des accueils : pour Brevans, peinture de la grande salle et WC.
- Réunion SIVOS : Jocelyne VACELET : Vote du budget 2025 : le budget voté à l'unanimité est de 18409.26 € pour un effectif de 66 élèves à la rentrée de janvier 2025. La participation pour Brevans est de 9902.34 €
- Commission développement économique : Pierrette BUSSIERE : Point d'avancement Grand Dole Industrie – Soutien au projet de méthanisation porté par Engie Bioz – actualités développement économique – incidences de l'annulation du PLUi du Grand Dole – Point d'actualité développement économique et commercial zone des Epenottes et Choisey-
- SICTOM : Pierrette BUSSIERE : modification de la fréquence de collecte des bacs gris et jaunes : intervention auprès de la Directrice pour information auprès de tous les usagers – nouveau calendrier de collecte -

**III VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025 : Délibération**

Le conseil municipal décide de maintenir le taux de taxe foncière à 36.45 %, le taux de taxe foncière non bâti à 25.95 % et le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 7.34 % soit un produit attendu de 313 322 € sur lequel on enlève le montant de la contribution sur le coefficient correcteur d'un montant de 126 721 € soit un produit attendu de 186 601 €. Délibération votée à l'unanimité.

**IV] VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025 : Délibération**

Le budget de l'exercice 2025 présente des dépenses de fonctionnement d'un montant de 564 607 €, des recettes de fonctionnement d'un montant de 675 881 €. Le suréquilibre (111 274 €) qui correspond à la vente d'un terrain au Grand Dole n'apparaît que dans les recettes. Le Maire souhaitait que les élus puissent observer que cette somme n'a pas été dépensée. Le conseiller des décideurs locaux a suggéré de présenter une section de fonctionnement en déséquilibre au lieu d'ouvrir une ligne budgétaire en investissement. La section d'investissement est équilibrée en dépenses et recettes pour un montant de 265 772.81 €. Délibération favorable par le conseil municipal qui a adopté le budget à l'unanimité des membres présents.

**VI] CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REDACTION DE L'ARRETE DE DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) ET ELABORATION DU SCDECI : délibération :**

Le règlement départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie impose aux communes de prendre un arrêté de DECI. Une photographie des structures bâtementaires doit être faite ainsi que la liste des poteaux d'incendie référencés et réceptionnés par le service prévision du SDIS 39. Cela peut être complété par un Schéma Communal de DECI permettant

de proposer des solutions pour combler les carences mises à jour par l'arrêté. Pour cela, le Maire propose de solliciter le SIDEDEC. Le conseil municipal approuve la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le SIDEDEC pour un montant total toutes tranches confondues à 3 255 € HT soit 3 906,30 € TTC et l'autorise à signer le dit-contrat. Délibération votée à l'unanimité.

#### **VII] PROJET DE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DE LA SALLE POLYVALENTE :**

Plusieurs subventions ont été sollicitées dans le dossier de remplacement de la chaudière. Les règles d'attribution de la DETR ayant changé cette année, ce projet ne correspond plus. Pour qu'il soit éligible, il doit être complété par un programme d'isolation des lieux (Abaissement du plafond et mise en place de nouveaux volets). Des courriers annulant le projet de cette année seront adressés à l'Etat, au Département et au Grand Dole et nous pourrions présenter une nouvelle copie en fin d'année afin de prétendre à de nouvelles subventions l'an prochain.

#### **VIII] APPEL AUX DONNS SEISME EN BIRMANIE : délibération :**

Face au séisme meurtrier du 28 mars 2025 qui a frappé le centre de la Birmanie, l'Association des Maires de France appelle les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir cette population. Le Maire propose de faire un don d'un montant de 700 € à la protection civile. Le conseil municipal autorise le maire à procéder à ce mandatement. Délibération votée à l'unanimité.

#### **VIII] PROMOTION INTERNE PERSONNEL COMMUNAL : délibération**

Le Maire a proposé à la secrétaire de mairie de présenter un dossier de promotion interne pour un poste d'attaché. Suite à l'inscription sur liste d'aptitude établie par le centre de gestion du Jura et validée par le Préfecture du Jura, la secrétaire de mairie est admise à la promotion interne au poste d'attaché territorial. Le Maire propose de créer le poste d'attaché au service administratif à temps complet. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Présentation du rapport d'activités 2024 du Grand Dole : le maire présente le rapport d'activités 2024 et précise qu'il est consultable en mairie.

Désignation des représentants délégués syndicat des eaux et commission attractivité et tourisme : Suite au décès de M. LANOY, Joelle MELET est désignée comme représentant du syndicat des eaux, et M. JACOTEY est désigné comme représentant de la commission attractivité du territoire tourisme, politiques contractuelles, sports.

Halle convivialité : le permis de construire est déposé depuis le 4 avril 2025 et est en cours d'instruction au service urbanisme du Grand Dole. L'entreprise s'est engagée à ce que cette construction soit réalisée début juin 2025.

Elections municipales : le sénat a adopté la proposition de loi qui va instaurer dès les prochaines élections municipales le scrutin de liste paritaire sans pouvoir ni panacher ni rayer les noms dans les communes de moins de 1000 habitants. Le maire fait lecture du courrier du sénateur, Clément PERNOT, qui souligne qu'il ne faudra pas attendre une participation active des citoyens. Il craint que cela ne serve d'argument aux partisans des fusions de communes, qui pourraient en profiter pour remettre en question l'existence même de nos petites collectivités.

Groupe de travail sur la sécurité : Il s'est réuni le mardi 4 février 2025 pour examiner les solutions à apporter pour la sécurité des élèves à la sortie des classes. Deux passages piétons pourraient être tracés au sol, un devant la sortie de l'école et l'autre juste après le stop. Le Maire rencontrera le responsable du département en charge des aménagements des communes pour en assurer la régularité.

Signature vente terrain indivision avec Baverans : L'acte de vente a été signé le 18 mars dernier.

Tonnage pont SNCF Baverans : La commune de Baverans a rédigé un arrêté portant limitation de tonnage sur le pont entre la rue des vignes à Brevans et la rue des Crêts à Baverans. La circulation de véhicules ou ensemble de véhicules de plus de 25 tonnes est interdite sur ce pont sauf transports publics de voyageurs, ramassage des ordures ménagères et services de secours.

Congé longue maladie : Un employé communal en arrêt maladie a demandé un congé longue maladie. L'expertise est prévue le 24 mai prochain.

Taille du marronnier école : Le maire a fait élaguer le marronnier de l'école par une entreprise. Celle-ci a précisé que d'ici quelques années, il faudra penser à le remplacer car vieillissant, il commence à sécher.

Marquage au sol : Un devis a été demandé au groupe HELIOS pour du marquage au sol avec utilisation de notre peinture route.

Renouvellement contrat Clara BESSON ATSEM : Il est nécessaire de renouveler le contrat de Mme BESSON pour la rentrée de septembre 2025 jusqu'en juillet 2026.

Nouveau calendrier de collecte : Visiblement, les locataires de la commune n'ont pas reçu le nouveau calendrier de collecte des bacs qui n'a été adressé qu'aux propriétaires. Les oublis ont été réparés.

Rapport des tests à la fumée : Les tests de fumée réalisés par le service assainissement du Grand Dole avenue Eisenhower et rue du parc a mis en évidence quelques anomalies (eaux pluviales partant dans les eaux usées). Les propriétaires mal raccordés ont reçu des courriers les invitant à corriger.

Association les Petits Pas Brevannais : le maire informe de la dissolution de l'Association les petits pas brevannais.

Séance levée vers 22h10  
La secrétaire de séance,  
Patrice VERDENET

Le Maire, Denis GINDRE

